

## Burn out gérer un environnement toxique

Par **mathilde60**, le **16/12/2022** à **18:33**

Bonjour

Dans le cadre de mon emploi actuel (non cadre) je suis soumise à une charge de travail anormale mon entreprise est en sous effectif sauf le staff rh qui recrute à tour de bras sauf que tout le monde n'est pas logé à la même enseigne ici.

Mon équipe est particulièrement impactée depuis 2 ans avec des managers qui suivent aveuglement les consignes de la direction (pour se faire bien voir je n'exagère pas ils seraient capable d'accepter de continuer à travailler même avec seulement 2 agents sincèrement). Il y a vraiment un problème je n'ai jamais connu ça avant.

En effet il y a régulièrement des agents en arrêts de travail et ils n'en ont rien à faire. Quand quelqu'un est malade toute la charge est basculée sur un autre qui tombe à son tour malade....

Normalement il y a des dates limites. Comme mes managers ne respectent pas mon équipe ils laissent faire sans rien dire . La date limite pour l'une des tâches par exemple était le 30 novembre . Nous sommes le 16 cette tâche continue de nous être transmise (en plus des autres tâches qui sont longues que mon équipe noyée n'arrive même plus à accomplir). Nous ne sommes que 6 pour 160 personnes.

J'ai une hiérarchie pyramidale qui se décompose en 3 strates en N+1 N+2 N+3. La N+1 s'est mise en arrêt de travail ce qu'elle fait quand elle sait que la période va être compliquée alors que ma N+2 à moi qui suis malade et vient travailler me dit oh c'est difficile pour tout le monde (me dit une manageuse qui ne travaille que 4 jours par semaine...).

Depuis 5 mois j'ai développé des problèmes de santé (nausées/vomissements/céphalées et maux d'estomac qui font que je ne peux même plus manger comme je veux). Mon médecin m'a dit que c'était lié à un environnement toxique pour moi et que mon corps fait ressortir tout le stress que j'accumule. Ici ils n'en ont rien à faire de moi y compris ma N+2 qui envisage de me donner un 4eme périmètre (j'en aie déjà 3 et n'arrive déjà pas à absorber la volumétrie....).

Comme mon entreprise veut faire des économies elle ne veut pas embaucher d'agents. Mon manager a lui même reconnu que l'an prochain les objectifs seraient inatteignables.

Mon médecin m'a conseillé de changer de travail ce qui est facile ce n'est pas lui qui doit chercher du boulot. Certains salariés ont écrit une lettre à la direction sur le sujet rien n'a changé .

Les agents en amont travaillent à la dernière minute ce qui entraine une volumétrie cumulée

sur un nombre de jours très restreint et stresse les agents.

Certains syndicats ont alerté sur le problème la direction a fait comme si elle n'avait rien entendu.

Partir sur l'inspection du travail ne me semble pas une bonne option (si je dois chercher ailleurs je pense que ça me retombera dessus après chez le futur employeur cela ne me parait pas un bon plan. D'ailleurs je ne cherche pas le conflit je voudrais juste travailler dans des conditions de travail normales).

Idéalement j'aimerais résoudre le cas de façon amiable sans avoir à changer de travail y a t-il une solution ? J'ai déjà parlé à ma manageuse c'est comme si je parlais à un mur mon manager est pareil ils suivent aveuglement les consignes de la hiérarchie pour se faire bien voir.

Je souhaite que ça change je cherche des solutions pour faire changer ça. Pourriez vous m'aider svp ? Je suis sûre qu'il y a des choses qui existent sur le plan juridique pour protéger les salariés .

Merci.

Par **Lorella**, le **17/12/2022** à **11:02**

Bonjour,

J ai déjà lu ce genre de témoignage sur ce forum plusieurs fois et j ai apporté des conseils. Je pense que c est la même personne qui témoigne de ses mauvaises conditions de travail et des effets sur sa santé.

Les syndicats ont alerté la direction, les salariés se plaignent auprès des managers, les salariés sont en arrêt de travail. Rien ne change. Que voulez-vous changer à cette situation toute seule ? C est une cause perdue.

Le médecin du travail est-il au courant ? Avez vous parlé de votre épuisement et des problèmes de santé au médecin du travail ? Il peut convoquer la direction, vous déclarer inapte à ce poste ou à tout poste dans cet établissement. Vous êtes licenciée et vous passez à autre chose.

Continuez dans ces conditions n arrangera rien à votre situation. Vous tomberez de plus en plus malade, vous allez remettre en question vos compétences. Alors sauvez votre peau.